

# LES AGRICULTEURS ENGAGÉS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DU PAYSAGE.



# INTRODUCTION

Les paiements directs sont un élément principal de la politique agricole fédérale. Ils permettent, d'une part, de séparer la politique des prix et des revenus et, d'autre part, de rétribuer les prestations fournies dans l'intérêt général, dont la préservation de la biodiversité et du paysage.

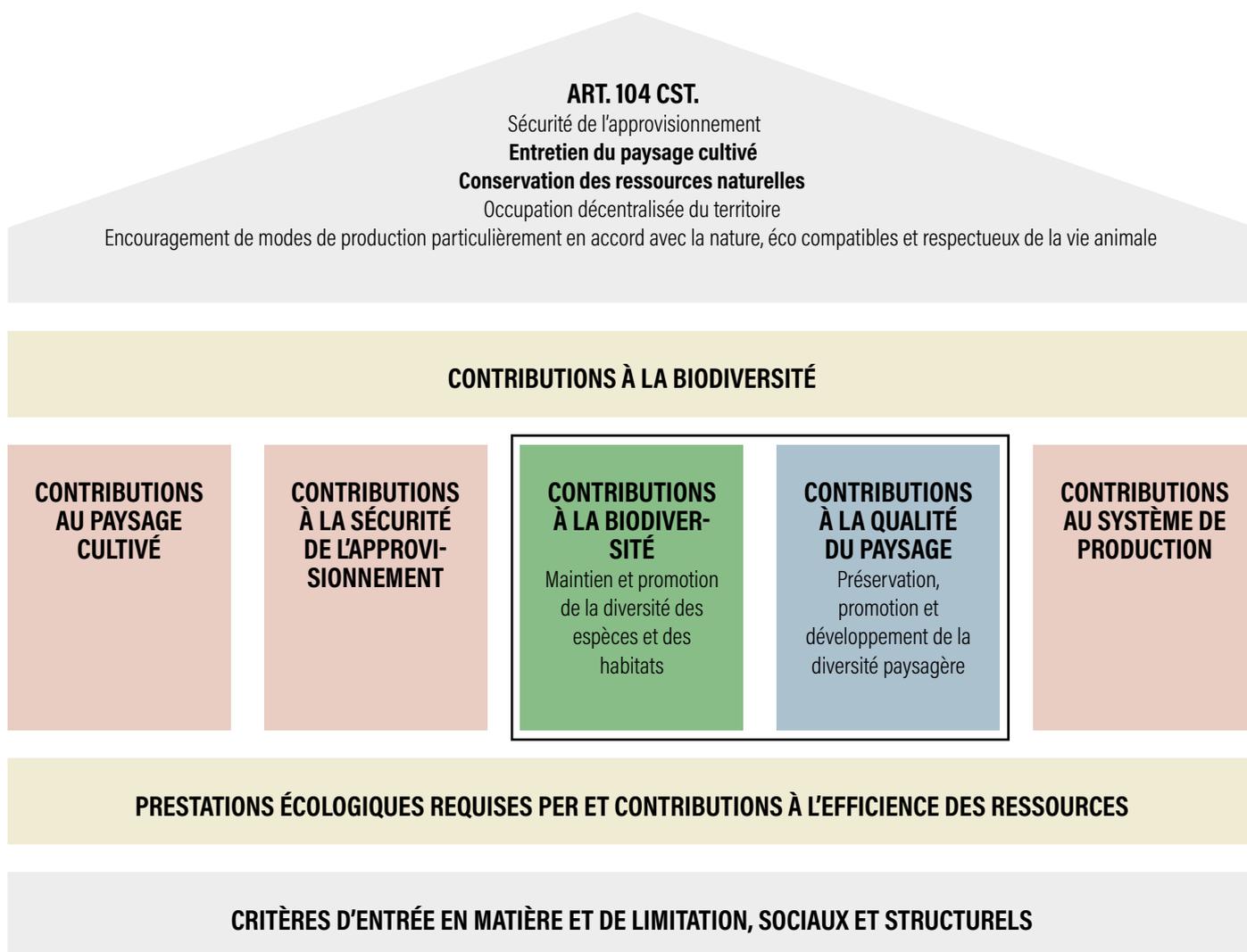


Figure : Concept et structure du système des paiements directs (Source : OFAG)

---

Les contributions en faveur de la **biodiversité** et de la **qualité du paysage** représentent en Valais chaque année environ 25% de la **totalité des paiements directs perçus par les agriculteurs.**



# POURQUOI ENCOURAGER LA BIODIVERSITÉ SUR LES SURFACES AGRICOLES ?

Biodiversité en 3 niveaux :

1. Diversité des espèces : 49'000 espèces de plantes et d'animaux en Suisse
2. Diversité génétique : différentes variétés de fruits, de cépages, de races, etc.
3. Diversité des habitats : haies, vergers, prairies, vignes, etc.

La préservation de la biodiversité est essentielle sur les surfaces agricoles, car elle fournit des services écosystémiques importants :



---

Pour protéger la **biodiversité**, il est nécessaire de préserver les milieux naturels et garantir des habitats pour les animaux et les plantes.



# CONTRIBUTIONS À LA BIODIVERSITÉ : LES SURFACES DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ (SPB)

SPB = surfaces exploitées sur un domaine agricole créées et entretenues pour conserver et promouvoir la biodiversité.

Minimum légal : 7% de la surface agricole utile (SAU) et 3.5% pour les cultures spéciales (vignes et vergers)

Large panel :

## 23 TYPES DE SPB

### Prairies et pâturages

- Prairies extensives (photo 1)
- Prairies peu intensives
- Surfaces à litière
- Pâturages extensifs
- Pâturages boisés (photo 2)
- Prairies riveraines
- Surfaces herbagères et surfaces à litière riches en espèces dans la région d'estivage

### Cultures pérennes et ligneux

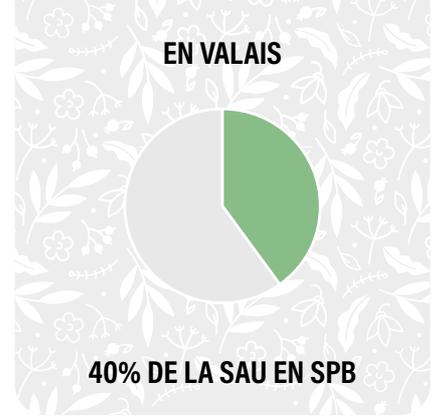
- Arbres fruitiers haute-tige (photo 4)
- Arbres isolés indigènes adaptés au site, allées d'arbres
- Haies, bosquets champêtres et berges boisées (bande herbeuse comprise)
- Surfaces viticoles présentant une biodiversité naturelle (photo 5)
- Bandes semées pour organismes utiles dans les cultures pérennes

### Terres assolées

- Bandes culturales extensives (photo 3)
- Jachères florales
- Jachères tournantes
- Ourlets sur terres assolées
- Bandes semées pour organismes utiles
- Céréales en lignes de semis espacées

### Autres

- Fossés humides, mares, étangs
- Surfaces rudérales, tas d'épierreage et affleurements rocheux
- Murs de pierres sèches
- SPB spécifiques à la région sises sur la SAU
- SPB spécifiques à la région hors SAU



# CONTRIBUTIONS À LA BIODIVERSITÉ: LES SURFACES DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ DE QUALITÉ 2 (Q2)

› OBJECTIF : INCITER LES EXPLOITANTS À AMÉLIORER LES SURFACES  
DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ

1/5 DE LA SAU EN Q2

Mesures individuelles ET facultatives

Pour la SAU et les alpages

## FLEURS

## ↳ CONDITIONS ↴

## STRUCTURES

Sauge



Astrance



Salsifis



Gentiane bleue



Esparcette



Cavité



Hôtel à insectes



Tas de pierres



Haie indigène



Nicoir



# CONTRIBUTIONS À LA BIODIVERSITÉ : LES RÉSEAUX AGRO-ENVIRONNEMENTAUX (RAE)

> OBJECTIF : METTRE EN RÉSEAU DES SURFACES DE PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ FAVORABLES AUX ESPÈCES CIBLES MENACÉES



Mesures **collectives** ET **facultatives** proposées dans des projets régionaux réalisés par des bureaux privés

Pour la SAU

## CHAQUE ESPÈCE A SES PROPRES BESOINS :



Photo : Marcel Burkhardt

### TARIÉ DES PRÉS

Prairies à foin ouvertes fauchées tardivement



Photo : Arnaud Barras

### AZURÉ DU BAGUENAUDIER

Baguenaudier, arbuste indigène, hôte de l'azuré (liste rouge)



Photo : Vogelwarte.ch

### PIE-GRIÈCHE ÉCORCHEUR

Paysage bocager avec herbages extensifs



## AUTRES MESURES :

Petites structures



Hôtel à insectes



Bandes refuges



Jachère florale



Photo : Emmanuel Revaz



# CONTRIBUTIONS À LA QUALITÉ DU PAYSAGE (CQP)

> OBJECTIF : PRÉSERVER, ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA DIVERSITÉ DES PAYSAGES CULTIVÉS

Mesures individuelles ET facultatives proposées dans des projets régionaux

Pour la SAU et les alpages



## LES VALEURS PAYSAGÈRES ENCOURAGÉES PAR CES CONTRIBUTIONS :



VALEUR ÉCONOMIQUE



VALEUR ESTHÉTIQUE

Photo: Emmanuel Revaz



VALEUR SOCIALE



VALEUR CULTURELLE



VALEUR ÉCOLOGIQUE

## QUELQUES MESURES PHARES :

Entretien de murs en pierres sèches



Cultures en montagne



Entretien de guérites



Entretien d'arbres remarquables isolés



Matériel en bois traditionnel





Plus d'informations :

Crédits photos : Service cantonal de l'agriculture, Alessia Bourcoud, Arnaud Barras, Emmanuel Revaz, Marcel Burkhardt, Vogelwarte.ch

**Juin 2024**